

Conseil municipal du 6 janvier 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 6 janvier 2020, 12 h 00.

PRÉSENTS : Mme Josée Néron, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil, sauf ceux dont le nom apparaît à la rubrique « Absents »;

ABSENTS : MM Marc Pettersen et Marc Bouchard, conseillers.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 12h01, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DE RÈGLEMENT**
 - 3.1 Règlement numéro VS-R-2020-1 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2020
 - 3.2 Règlement numéro VS-R-2020-2 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2020
 - 3.3 Règlement numéro VS-R-2020-3 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2020
 - 3.4 Règlement numéro VS-R-2020-4 ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2020
 - 3.5 Règlement numéro VS-R-2020-5 ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2020
4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 27 décembre 2019.

Conseil municipal du 6 janvier 2020

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2020-1

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Éric Simard

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Une période de questions a été tenue.

3. **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

3.1 **RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-1 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2020**

VS-CM-2020-2

Proposé par Michel Tremblay
Appuyé par Raynald Simard

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification pour la fourniture d'eau sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2020 soit adopté comme règlement numéro VS-R-2020-1 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par la greffière;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 **RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-2 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2020**

VS-CM-2020-3

Proposé par Brigitte Bergeron
Appuyé par Martin Harvey

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion du réseau d'égout sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2020 soit adopté comme règlement numéro VS-R-2020-2 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par la greffière;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

**3.3 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-3 AYANT POUR OBJET
D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA
COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2020**

VS-CM-2020-4

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification sur la collecte et l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2020 soit adopté comme règlement numéro VS-R-2020-3 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par la greffière;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

**3.4 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-4 AYANT POUR OBJET
DE FIXER LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES
FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TAUX
DE COMPENSATION DE TAXE POUR L'ANNÉE 2020**

VS-CM-2020-5

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jean-Marc Crevier

QUE le règlement ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2020 soit adopté comme règlement numéro VS-R-2020-4 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par la greffière;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

**3.5 RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-5 AYANT POUR OBJET
D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA
GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR
LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR
L'ANNÉE 2020**

VS-CM-2020-6

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE le règlement ayant pour objet d'imposer un mode de tarification relatif à la gestion de la vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Saguenay pour l'année 2020 soit adopté comme règlement numéro VS-R-2020-5 de la Ville de Saguenay, tel que déposé par la greffière;

ET QUE l'entrée en vigueur du règlement soit soumise aux prescriptions de la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

Conseil municipal du 6 janvier 2020

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue à 12 h 07 à 12 h 08.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue à 12 h 08 à 12 h 14.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2019-7

Proposé par Martin Harvey
Appuyé par Michel Tremblay

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12 h 14.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 13 janvier 2020.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sh